Inscrire son association ou son commerce sur l'application Mon Village.

L'application "Mon Village" vous donne la parole en tant que membre actif de la collectivité. Grâce à votre participation, chaque habitant ou visiteur de votre commune sera en mesure de connaître, en temps réel, l'actualité de votre association ou commerce.

Etape 1

necrire une associa

Mon

Inscrire son association ou son commerce

1

2

3

Inscrivez-vous sur l'application Mon Village en renseignant le code postal : 56130 Férel.

Une fois inscrit en tant qu'habitant, appuyez sur l'icône "Ma commune" situé en bas de votre écran.

Appuyez ensuite sur "Inscrire une association ou un commerce".

Complétez le formulaire d'inscription

Une fois le formulaire complété, votre demande d'inscription sera transmise à la mairie.

Etape 2

Communiquer sur l'application

1

2



Votre demande d'inscription validée par la mairie, vous pouvez désormais communiquer sur l'application :

Rendez-vous sur la page "Mon espace" située en bas de votre écran.

Appuyez sur le nom de votre compte (ici "Boulangerie du bourg").

Vous pouvez, sur cette page, gérer le profil de votre commerce ou association, publier des messages ou événements et ajouter des administrateurs à votre compte.









Ajouter des administrateurs à un compte.

Vous êtes désormais **administrateur principal** de votre compte. Vous pouvez également **ajouter d'autres administrateurs** pour qu'ils puissent eux-mêmes publier sur l'application et gérer la page profil.



Si vous êtes bloqués à une étape, contactez-nous par mail : contact@monvillage.bzh





" Mon Village - Infos & services "



DISPONIBLE SUR Google Play